



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué de presse

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Septembre 2008 : faible remontée du chômage

Le canton de Vaud a vu son taux de chômage progresser de 0.1 point pour s'établir à 3.8% à fin septembre 2008. Il retrouve la même valeur que celle comptabilisée l'an dernier à pareille époque.

Le nombre de chômeurs inscrits (1) enregistre une légère augmentation pour se fixer à 12'525, soit 351 personnes de plus qu'en août 2008 (+2.9%). L'effectif des demandeurs d'emploi (2) suit la même évolution avec une hausse de 375 personnes (+2.2%) et s'élève à 17'745. Par ailleurs, au cours du mois de septembre 2008, nous constatons 2'654 nouvelles inscriptions, alors que les annulations de dossiers se chiffrent à 2'279, dont 1'576 demandeurs d'emploi ayant annoncé avoir trouvé un emploi.

Par rapport au mois dernier, le chômage a augmenté dans la quasi-totalité des branches économiques, plus particulièrement dans l'"hôtellerie et restauration" (+70 chômeurs) et le "transport et communication" (+41).

Toutes les catégories d'âge ont enregistré une progression du nombre de chômeurs, à l'exception des 60 ans et plus. Les chômeurs inscrits depuis moins de 12 mois voient également leurs effectifs progresser de 415 personnes (+4.3%), atteignant ainsi le seuil des 10'000. Les femmes (+3.3%) et les étrangers, ressortissants ou non de l'UE 25 (+3.9%) présentent des effectifs de chômeurs en augmentation par rapport au mois d'août 2008.

Au niveau des régions, seuls deux districts affichent, ce mois-ci, un taux de chômage inchangé : la Broye-Vully et l'Ouest lausannois. Avec 0.3 point de plus, le district d'Aigle comptabilise la progression la plus marquée, inscrivant un taux de 4.2%. Parmi les communes de plus de 3'000 habitants actifs, les hausses les plus sensibles du nombre de chômeurs concernent Yverdon-les-Bains (+68 chômeurs) et Vevey (+45).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 octobre 2008

Renseignements : DEC, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 - roger.piccand@vd.ch

NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et immédiatement disponible pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).